



RAPPORT D'ACTIVITÉ
- ANNÉE 1 -



MANGER
DEMAIN

Avec le soutien de
la



socopro

Wallonie

INTRODUCTION



Ce rapport d'activité est relatif à la subvention octroyée à l'asbl SOCOPRO par le Gouvernement wallon pour la coordination de la stratégie « Manger Demain » vers un système alimentaire durable en Wallonie. Cette subvention de 2.250.000€ porte sur la période du 1er décembre 2018 au 31 décembre 2021.

Deux arrêtés ministériels cadrent cette subvention : l'AM du 17 décembre 2018 et l'AM modifiant du 19 mars 2019.

Ce premier rapport intermédiaire porte sur l'année 1 du subsidie, c'est-à-dire du 01 décembre 2018 au 30 novembre 2019. Il concerne principalement les résultats mis en œuvre par la cellule manger demain et son équipe. La majorité de l'équipe a pris ses fonctions le 15 mai 2019. Le temps de sa mise en place, elle a été totalement fonctionnelle à partir du mois de septembre. Les activités décrites ci-dessous ont donc été majoritairement (mais pas uniquement) mises en place entre septembre et fin novembre.

Les avancées et perspectives concernant les mesures de la stratégie dont la mise en œuvre n'a pas été confiée à la cellule manger demain, ne font pas partie de ce rapport et seront exposées oralement lors de la réunion du Comité d'accompagnement de ce 03 février 2020. Elles seront consignées dans le compte rendu de cette dernière.

Enfin, pour chaque mesure de la stratégie dont la cellule a en charge la mise en œuvre, une revue des activités, sous forme d'un état des lieux, est exposée ainsi qu'un point sur les actions planifiées en année 2. Quelques indicateurs viennent illustrer l'avancée des actions et guideront la progression du travail de la cellule en année 2 et 3.

Mesure 01 - Mise en place d'une structure de coordination de la stratégie « Manger Demain »

UNE CELLULE MANGER DEMAIN QUI CENTRALISE, QUI FACILITE, QUI INFORME, ...

Cette première mesure est évidemment la base de la mise en œuvre de toutes les autres. Elle est transversale et concerne à la fois des actions mises en œuvre en interne mais également en externe.

Deux défis principaux ont été identifiés :

1. Mettre en place et assurer la gouvernance et le fonctionnement interne de la cellule
2. Positionner la cellule Manger Demain comme point focal de l'alimentation durable en Wallonie

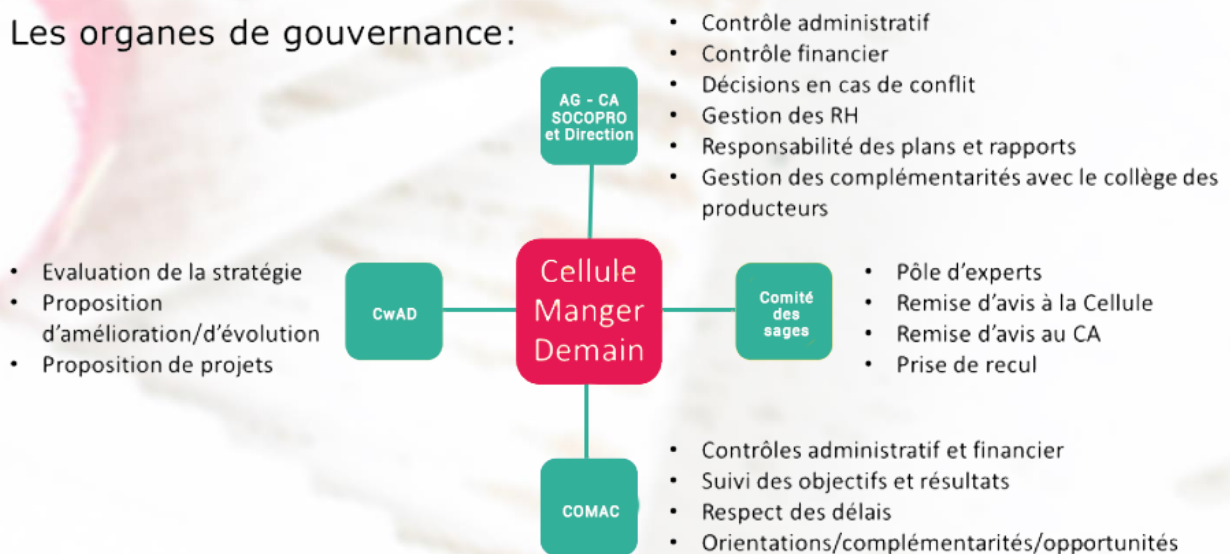
ÉTAT DES LIEUX

1. GOUVERNANCE ET FONCTIONNEMENT INTERNE DE LA CELLULE

La **gouvernance** de la cellule est présentée ci-dessous, en précisant le rôle de chaque organe et la complémentarité entre ceux-ci :

Les organes de gouvernance

Les organes de gouvernance:



Au niveau de ces organes de gouvernance, des réunions régulières sont organisées :

- ⇒ COMAC Manger Demain : ce comité s'est réuni à deux reprises lors de l'année 1 (une réunion par an est prévue par l'AM + une réunion de lancement et une de clôture).

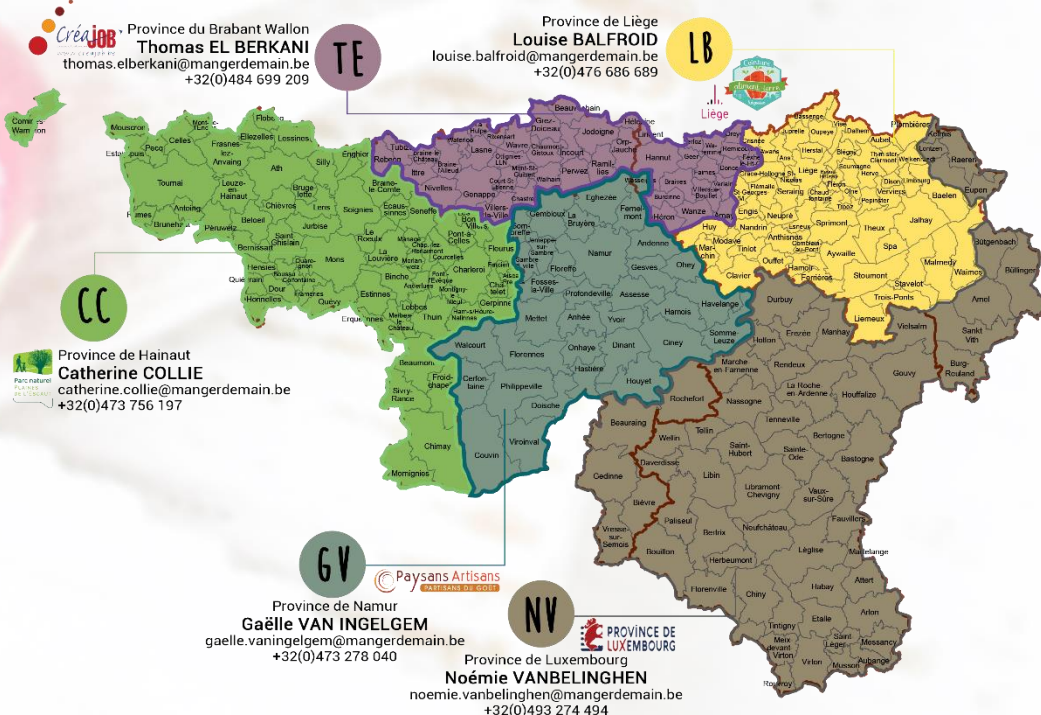
- ⇒ CA de SOCOPRO : Les réunions ont lieu régulièrement, en présence de la coordinatrice de Manger Demain, en tant qu'invitée. Un nouveau membre (Jeanne Collard) a rejoint le CA de SOCOPRO afin d'y apporter son expertise en alimentation durable et particulièrement pour ce qui de l'alimentation durable dans les cantines.
- ⇒ Comité des sages de la cellule Manger Demain : ce comité s'est réuni à deux reprises également. Un ROI a été défini et 5 membres comptent parmi ce comité : Jeanne Collard, Philippe Baret, Nanou Carels, Hochul Chantraine et Daniel Cauchy.
- ⇒ Le CwAD quant à lui n'est actuellement pas encore en place. L'appel à candidatures étant une tâche confiée au SPW-SG-DDD, la cellule Manger Demain n'est pas en mesure d'avancer sur ce point.

Le fonctionnement interne de la cellule est actuellement bien en place. L'ensemble de l'équipe est opérationnel et représente 10 ETP, comme prévu dans la subvention.

Pour rappel, le mode de fonctionnement choisi est de travailler au plus proche des acteurs de terrain. Pour cela, les 5 chargés de mission de l'équipe sont hébergés par des structures possédant elles-mêmes un ancrage local fort. Ces hébergeurs ont été identifiés sur base d'un appel à candidatures et sélectionnés selon plusieurs critères :

- ⇒ mise en œuvre d'action en tout ou en partie liées à l'alimentation durable ;
- ⇒ ancrage local fort sur au moins une partie significative du territoire ;
- ⇒ disposition à partager sa connaissance du contexte territorial et à collaborer avec Manger Demain ;
- ⇒ complémentarité de profil avec les autres hébergeurs ;
- ⇒ disposer des infrastructures d'accueil nécessaires pour accueillir un chargé de mission 4 jours par semaine.

Voici ci-dessous la carte de répartition des territoires propres à chaque chargé de mission et leurs hébergeurs :



Chaque territoire a été défini pour répondre au mieux à une répartition équitable de la charge de travail (basée principalement sur la répartition des signataires du Green deal), mais aussi pour respecter au mieux les dynamiques territoriales déjà en place.

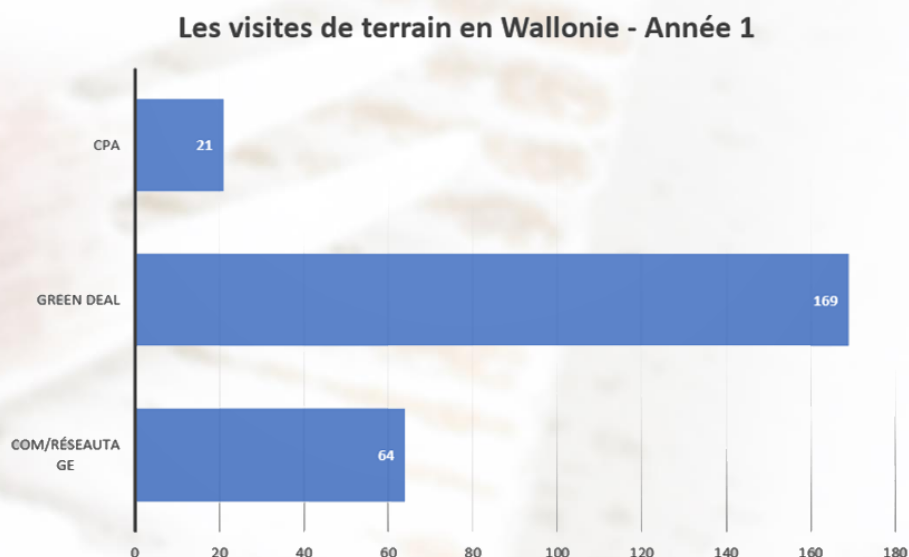
Ce mode de fonctionnement fait clairement ses preuves et apporte une réelle plus-value au projet même si c'est un défi de taille en termes de cohésion de l'équipe et de circulation de l'information. Pour y pallier, les chargés de mission dédient 1 jour par semaine à Namur, avec le reste de l'équipe notamment pour la désormais traditionnelle réunion d'équipe mais également pour divers ateliers de réflexions internes sur des thèmes spécifiques.

D'autre part, un partenariat avec WAGRALIM s'est concrétisé pour l'appui au secteur de la transformation dans le cadre du Green Deal. Concrètement, une personne travaille actuellement temps plein pour dégager des solutions en termes d'approvisionnement des cantines par des produits issus de la petite transformation. Un plan de travail élaboré ensemble (WAGRALIM – Manger Demain) guide et organise les tâches du chargé de mission (Matthieu Van Cottom).

Le profil de l'équipe est très jeune (moyenne d'âge de 33 ans), la formation continue de chacun de ses membres est donc essentielle. Pour cela, une série d'actions ont été mises en place :

- ⇒ des formations sont régulièrement proposées : Excel, coordonner et motiver une équipe, facilitation graphique, outils d'intelligence collective, marchés publics durables, ...
- ⇒ une revue de presse est proposée de façon hebdomadaire, contenant également des articles de fond
- ⇒ une bibliothèque physique et virtuelle est disponible et se complète avec le temps (20 livres et 132 références informatiques)
- ⇒ une journée de visite et d'échange a été organisée dans les cantines
- ⇒ d'autres visites sont régulièrement organisées pour l'ensemble de l'équipe, en fonction des opportunités qui se présentent

En termes de répartition de charge de travail et si l'on se base sur les thèmes des missions effectuées par l'équipe, voici la tendance pour l'année 1 :



C'est donc clairement le Green Deal qui occupe majoritairement l'équipe : 67% du temps, suivi des activités de communication et de réseautage : 25% et enfin, 8% pour les activités liées aux CPA (Conseils de politiques alimentaires).

Un plan d'action a été élaboré avec l'ensemble de l'équipe et défini clairement les actions à mettre en œuvre, les livrables, les échéances et les indicateurs à suivre. Ce rapport se base d'ailleurs principalement sur ce tableau interne.

2. POSITIONNEMENT DE LA CELLULE MANGER DEMAIN COMME POINT FOCAL DE L'ALIMENTATION

Le positionnement de la cellule Manger Demain comme acteur clé de l'alimentation durable est un défi de taille. L'arrivée d'un nouvel acteur dans le paysage wallon demande un travail quotidien à toute l'équipe pour asseoir sa légitimité et justifier son existence, son utilité et sa complémentarité. Les mises à l'épreuve des premiers mois ont été éprouvantes mais les actions concrètes et les solutions avancées par la cellule semblent faire leurs preuves.

En effet, le nombre de sollicitations à des événements en lien avec l'alimentation durable, ne cesse de croître et se marquera clairement en année 2. On comptabilise 15 sollicitations de la cellule Manger Demain durant cette première année. C'est donc de leur propre chef que des acteurs tant régionaux que locaux se tournent vers nous, pour une présentation, une participation à des réflexions, une contribution ou autre. En voici quelques exemples :

- ⇒ Invitation à la conférence annuelle rassemblant tous les bourgmestres de l'arrondissement de Verviers autour des questions de la transition alimentaire
- ⇒ Sollicitation pour participer au RABAD Day (Réseau des acteurs bruxellois de l'AD)
- ⇒ Rencontre avec les acteurs montois du Green Deal Cantines durables pour un projet de ceinture alimentaire
- ⇒ Participation à la journée de démarrage du projet marché public de la FCCWB

ACTIONS PLANIFIÉES EN ANNÉE 2

1. GOUVERNANCE ET FONCTIONNEMENT INTERNE DE LA CELLULE

A l'exception du CwAD, les organes de gouvernance sont en place pour l'année 2. Cette action entre donc en phase de routine, d'évaluation et d'amélioration continue. Une fois le CwAD opérationnel, la cellule Manger Demain réévaluera la complémentarité des rôles de chaque organe, à la lumière des missions du CwAD.

Une première évaluation du personnel de la cellule Manger Demain est en cours. Elle permettra de faire le point sur les échéances et de préciser le planning personnel de chacun à partir du planning général de la cellule. Cela sera également l'occasion d'évaluer la charge de travail de chacun, ainsi que leur épanouissement dans leur poste respectif et au sein de leur environnement de travail.

Une mise au vert est prévue en février et permettra notamment de renforcer la cohésion entre l'équipe de la cellule et l'équipe du collège des producteurs. Cette cohésion entre les deux cellules de l'asbl SOCOPRO sera une préoccupation constante afin de s'assurer d'une bonne circulation de l'information, permettant l'émergence d'actions et de projets communs.

Les actions mises en place en année 1 se poursuivront en année 2 toujours dans un souci d'amélioration continue.

2. POSITIONNEMENT DE LA CELLULE MANGER DEMAIN COMME POINT FOCAL DE L'ALIMENTATION

La légitimité de la cellule Manger Demain se renforce avec le temps. En ce début d'année, l'équipe est sollicitée par de nombreux acteurs pour intervenir lors de divers événements :

- ⇒ Les rendez-vous de la diversification (Diversiform)
- ⇒ Saveur et métiers
- ⇒ Journée débouchés (Biowallonie)
- ⇒ Salon des mandataires (APAQ-W)

Le nombre de sollicitations de la cellule Manger Demain en année 2 est estimé à 30, qu'il s'agisse d'évènement, de conférence, de réunions, à l'échelle locale ou régionale.

Mesure 02 - Mise en place de conseils de politiques alimentaires au niveau local et régional

EN LAISSANT LIBRE COURS À L'IMAGINAIRE COLLECTIF, LES INITIATIVES LOCALES DE RÉFLEXION ET DE MISE EN ŒUVRE DE DYNAMIQUES DE TRANSITION EN ALIMENTATION DURABLE, SERONT ENCOURAGÉES ET UNE AIDE À LEUR STRUCTURATION SERA APPORTÉE.

Cette mesure est prévue par la Stratégie Manger Demain selon deux échelles. Une échelle régionale avec la mise en place du CwAD et une échelle locale.

La mise en place du CwAD n'étant pas effective, ce rapport traitera uniquement de la mise en place de CPA locaux.

ÉTAT DES LIEUX

Pour porter de façon adéquate cette mesure, la cellule Manger Demain a tout d'abord effectué un travail de benchmarking des initiatives de Conseils de politiques alimentaires (Food policy council) à travers le monde. Une réflexion sur leurs objectifs, leurs compositions, leurs réalisations a eu lieu. Au regard de ce travail, il est évident qu'il n'y a pas un seul profil de CPA, un seul mode de fonctionnement et des objectifs universels et partagés. D'autre part, les facteurs de succès et d'échecs des CPA sont très variables selon les contextes internes et externes.

Des tendances ont cependant été extraites de ce benchmarking et ont servi de base à la rédaction d'un document non encore finalisé à ce stade. Celui-ci a pour objectif d'établir les bases nécessaires à ce qu'une dynamique en alimentation durable soit bel et bien considérée comme un CPA. C'est en quelques sortes, les critères minimaux à respecter par une initiative de type CPA, pour que celle-ci puisse bénéficier du soutien et de l'accompagnement de Manger Demain.

Au-delà de ces critères il est évident, et c'est mentionné dans la stratégie, qu'il faut laisser libre cours à l'imaginaire collectif pour préciser le contenu et le mode de fonctionnement de chaque CPA. L'idée étant de mettre en place une structure qui puisse être à géométrie variable en fonction du contexte et des objectifs poursuivis mais dont les bases sont communes.

Actuellement, les critères minimaux sont résumés ci-après même s'ils sont encore susceptibles d'évoluer dans les semaines à venir :

- ⇒ La mise en place des CPA doit répondre à une volonté / une nécessité de **reterritorialiser l'alimentation**. Le territoire sera défini par les acteurs (l'échelle de territoire minimale est la commune afin de garder un objectif de vision/réflexion globale et stratégique).
- ⇒ Il est important que l'ensemble des membres élaborent et partagent une **vision commune** de l'alimentation qu'ils souhaitent mettre en place sur leur territoire.
- ⇒ Les structures mises en place devront allier **transversalité et représentativité**.

Les objectifs poursuivis par les CPA devront au moins reprendre les principes suivants :

- ⇒ Être un **espace de dialogue** et d'échanges d'informations.
- ⇒ Encourager la **coordination** entre différents secteurs liés à l'alimentation.
- ⇒ Emettre des **avis et recommandations** afin d'orienter et d'enrichir les politiques publiques et de participer à la co-construction des politiques alimentaires
- ⇒ Être à l'origine d'**initiatives concrètes** qui répondent à des besoins régionaux ou locaux.

A ce stade, les chargés de mission finalisent la phase de diagnostic des dynamiques locales propres à leur territoire. Certaines pistes, possibilités, intérêts de création de CPA se dégagent. Voici la liste actuelle :

1. TERRITOIRE DU LUXEMBOURG

- ⇒ Territoire de la province, porté par la Province du Luxembourg avec comme partenaires : GAL Pays de l'Ourthe, parc naturel de l'Ardenne méridionale, le Réseau Solidairement, ...
- ⇒ Territoires situés en région germanophone, partenaires potentiels : le GAL « 100 villages, 1 avenir » et le GAL « Entre Vesdre et Gueule » ainsi qu'avec le parc naturel Hautes Fagnes Eifel.

2. TERRITOIRE DE NAMUR

- ⇒ Territoire de la ville de Namur et des communes avoisinantes, porté par la Ville de Namur avec comme partenaires : Paysans Artisans, les communes engagées dans un mouvement de transition, mais aussi la ceinture alimentaire namuroise en préparation depuis environ un an.
- ⇒ Territoire de Ciney avec comme partenaires : la Ville de Ciney, Cocoricoop, membre avec paysans artisans du collectif 5C, l'école provinciale d'agriculture, ainsi que le GAL Condroz-Famenne.

3. TERRITOIRE DU HAINAUT

Plusieurs dynamiques sont répertoriées mais doivent encore être creusées avant de devenir de réelles pistes de mise en place de CPA.

- ⇒ Ceinture alimentaire de Tournai
- ⇒ Ceinture alimentaire de Charleroi Métropole
- ⇒ Ceinture alimentaire d'Ath
- ⇒ Ceinture alimentaire de la Région de Mons
- ⇒ Ceinture alimentaire dans la région de La Louvière
- ⇒ Silly Slow Food, et le réseau des Villes Citta Slow (dont Silly, Enghien, Lens, Estinnes et Jurbise sur le Hainaut)
- ⇒ Parc Naturel des Plaines de l'Escaut.

4. TERRITOIRE DE LIÈGE

- ⇒ Territoire de l'arrondissement de Verviers avec comme structure partenaire principale, le RATAV.
- ⇒ Territoire de l'arrondissement administratif de Liège métropole en collaboration avec l'asbl du même nom.

Par ailleurs, le Forum de Nourrir Liège 2020 « Construire la démocratie alimentaire du local au régional » sera consacré à la question des CPA. Manger Demain co-organise ce forum en

collaboration étroite avec la CATL. Ce forum sera l'occasion d'intégrer le grand public dans les projets de gouvernance alimentaire territoriale.

5. TERRITOIRE DU BRABANT WALLON

- ⇒ Territoire couvert par les communes d'Ottignies, Louvain-La-Neuve, Court-Saint-Etienne, Chaumont-Gistoux et Chastre. Il est envisagé de réunir, par commune, 5 acteurs de l'alimentation désireux de s'investir au sein d'un CPA.
- ⇒ Le bassin de vie Huy-Waremme (Ceinture Aliment-terre Hutoise) est également envisagé. Des contacts avec la Conférence des élus « Meuse Condroz Hesbaye » ainsi qu'avec les acteurs locaux seront pris prochainement à ce sujet.

ACTIONS PLANIFIÉES EN ANNÉE 2

Comme évoqué ci-dessus, le diagnostic des dynamiques locales, de leurs interactions et des facteurs de réussite et d'échec est en cours de finalisation et sera disponible fin février. Ce document est interne et n'a pas vocation à être diffusé. Il se repose sur les échanges de terrain mais également sur un travail de recensement déjà effectué par plusieurs autres structures ou projets tels que le RCR. Il est essentiel au travail quotidien des chargés de mission et sera complété au fur et à mesure des rencontres.

Également mentionné ci-dessus, le document reprenant les principes de base d'un CPA sera finalisé fin mars. Il comprendra et définira le rôle, la méthode et le planning des chargés de mission territoriale dans la mise en place et le fonctionnement des CPA. La valeur ajoutée par un accompagnement Manger Demain y sera clairement décrite.

Le temps de travail consacré au CPA en année 1 étant de 8%, celui-ci devra être légèrement augmenté en année 2 pour pouvoir effectuer correctement cette mission. Il faudrait dans l'idéal pouvoir augmenter ce temps de travail à 15%, c'est-à-dire à environ 30 jours de travail par territoire et par chargé de mission. De façon réaliste, nous pouvons donc avancer que, par territoire, 3 CPA pourront être prioritairement accompagnés par la cellule à raison de 8 jours de travail par an. Si des CPA supplémentaires doivent voir le jour, les chargés de mission leur fourniront un accompagnement plus léger (6 jours au total par territoire et par an).

D'autre part, la mise en place des CPA se fera progressivement au rythme des acteurs. Le travail de facilitation des chargés de mission sera effectué dans une optique temporaire. En effet, ils seront présents dans le lancement des comités, ils faciliteront les rencontres et la mise en place, ils veilleront au respect des critères de base respectant l'essence même d'un CPA (objectifs, composition, attachement à un territoire), tout en faisant en sorte de pouvoir s'effacer à court-moyen terme afin de rendre la dynamique autonome.

La mise en place de ce genre de structure prend du temps. D'ici fin 2021 (année 3), il est prévu que les CPA prioritairement accompagnés par les chargés de mission soient constitués, aient un ROI et un plan de travail défini. La mise en œuvre de ce plan de travail, si elle est effective, n'en sera qu'à ses balbutiements.

Les indicateurs de suivi ne sont pas basés sur un nombre de CPA mis en place, puisque les chargés de mission travaillent sur base d'une volonté affichée et sur l'échelle territoriale définie par les acteurs eux-mêmes. C'est pourquoi les indicateurs de suivi sont basés sur un taux de couverture du territoire wallon par ces CPA (30% en 2021) et sur un nombre d'acteurs participant aux CPA (30 en 2020 et 60 en 2021).

Mesure 04/05 - Diffusion d'une identité commune pour l'alimentation durable en Wallonie – Développement et animation d'un portail web

UNE IDENTITÉ PARTAGÉE POUR L'ALIMENTATION DURABLE EN WALLONIE

Pour qu'une dynamique globale de transition se mette en place, il faut que les acteurs s'identifient à un récit commun, à des valeurs partagées.

Sur le fond, le référentiel « Vers un système alimentaire durable en Wallonie » co-construit avec un panel inclusif d'acteurs liés à l'alimentation, présente une vision commune de ce qu'est l'alimentation durable en Wallonie. Sur la forme, un slogan et un visuel contribuent à diffuser cette vision et ces valeurs.

« Manger Demain » et son radis sont la bannière de l'alimentation durable en Wallonie, à diffuser sans modération.

Un portail web Manger Demain qui rassemblera : les initiatives Manger Demain, des liens vers les acteurs de l'alimentation durable, des informations de fond et de qualité, des outils, une newsletter,

Ces deux mesures sont traitées dans ce rapport de façon commune car elles sont opérationnalisées ensemble. Également, il est parfois difficile de distinguer la communication Manger Demain et la communication du Green Deal au sein de Manger Demain. Toute la communication est donc reprise dans ce chapitre.

ÉTAT DES LIEUX

L'ensemble du travail de communication autour de Manger Demain était un défi de taille pour cette première année. De la création à la mise en œuvre, les tâches étaient nombreuses. A l'exception du portail web, qui sera abordé ci-dessous, les outils essentiels à une communication et une diffusion de l'identité Manger Demain sont en place.

La diffusion de l'identité Manger Demain est en bonne voie avec 824 structures en contact avec Manger Demain. Ce chiffre est en constante augmentation. Nous espérons atteindre en année 2 les 1000 structures en contact.

1. MISE EN PLACE D'UNE PAGE FACEBOOK MANGER DEMAIN

Après quelques jours de mise au vert en mai 2019, la Cellule Manger Demain crée rapidement sa page Facebook pour annoncer, aux signataires du Green Deal, comme au grand public, le lancement et les objectifs de cette dernière.

ANALYSE DES DONNEES :



Manger Demain
593 abonnés
554 pers. aiment



**MANGER
DEMAIN**

29

GREEN DEAL
Cantines Durables

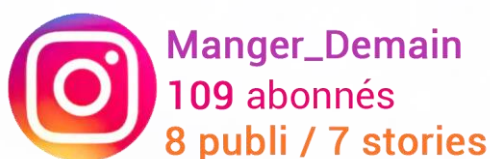
16

Depuis la création de la page Facebook jusque fin décembre 2019, 45 publications ont été diffusées : 29 publications plutôt axées Manger Demain et 16 publications supplémentaires dédiées au Green Deal Cantines Durables et ses signataires.

Selon les statistiques récoltées sur la page, voici nos taux de couverture moyens de nos publications ;

- ⇒ Les publications avec vidéo (créées/importées par Manger Demain) > 819 personnes ;
- ⇒ Les publications avec photo(s) > 713 personnes ;
- ⇒ Les publications avec liens > 385 personnes ;
- ⇒ Les partages d'autres informations > 222 personnes.

2. MISE EN PLACE D'UNE PAGE INSTAGRAM MANGER DEMAIN



3. DES NEWSLETTERS ADAPTEES A NOS PUBLICS

Dès son lancement, la Cellule Manger Demain a souhaité tenir ses publics (grand public et signataires) informés des actualités via une newsletter. En ce sens, nous avons développé deux types de newsletters : les newsletters « Green Deal » (NGD) et les newsletters « Manger Demain » (NMD). Les signataires reçoivent les deux tandis que le grand public reçoit uniquement les informations d'actualité concernant la Cellule.

Depuis début décembre 2019, les newsletters Green Deal – Cantines Durables ont d'ailleurs été revues pour correspondre davantage aux attentes des signataires et se divisent désormais en trois temps :

- ⇒ une newsletter marchés publics,
- ⇒ une newsletter bonnes pratiques
- ⇒ une newsletter success stories.

En plus de fiches sur les sujets précités, un coin des actus est prévu pour qu'aucune info ne passe à la trappe !

ANALYSE DES DONNEES :



!!! Deux newsletters concernant les save the date pour l'événement annuel manger demain et pour la dernière séance de signatures du Green Deal Cantines Durables ont été envoyées par mail pour plus d'impact de lecture !!!

RÉCAPITULATIF DES NEWSLETTERS ENVOYÉES VIA MAILCHIMP :

- ⇒ NGD Juin 2019 - Lancement de la Cellule, changement de coordination du GDCD, mise en place des CMT, etc.
- ⇒ NMD Juillet 2019 - Manger Demain à Libramont.

- ⇒ NGD Sept 2019 - Engagements mai 2019, outils Biowallonie en ligne.
- ⇒ NMD Sept 2019 - Arrivée mi-temps wagraim, socopro asbl, comités et hébergeurs.
- ⇒ NGD Oct 2019 - Arrivée juriste, accompagnement individuel et formations.
- ⇒ NMD Oct 2019 - Journée mondiale de l'Alimentation
- ⇒ NGD Déc 2019 - Newsletter marché public 1
- ⇒ NMD Déc 2019 - Remerciement participation à l'événement et retours
- ⇒ NGD Déc 2019 - Newsletter bonnes pratiques 1
- ⇒ NMD Déc 2019 - Joyeuses fêtes et meilleurs vœux

4. DES ARTICLES DE FOND GRAND PUBLIC

La Cellule Manger Demain, dans le cadre de ses missions relatives à la mesure 1 de la Stratégie Manger Demain, à savoir offrir aux citoyens un niveau de connaissances et de compétences élevé en matière de système alimentaire durable, s'est fixé un planning de publication d'articles de fond.

Les publications ont débuté en décembre 2019 avec un article qui faisait écho à notre événement : « Célébrons les fêtes de fin d'années durablement ». Un article sera publié chaque fin de mois, le suivant portant sur l'alimentation durable.

Toutefois, les articles n'étant pas hébergés sur un système de blog (dû à l'absence temporaire du portail web Manger Demain), nous ne possédons pas de taux de lecture de ceux-ci.

5. DES ARTICLES POUR LES SIGNATAIRES DU GREEN DEAL – CANTINES DURABLES

Un système de blog (hébergé sur le site www.greendealcantines.be) permet d'informer les signataires du Green Deal – Cantines Durables sur les actualités liées à la Cellule Manger Demain et au projet.

ANALYSE DES DONNEES :

Le taux moyen de lecture des articles est de **217** vues.

RÉCAPITULATIF DES ARTICLES PUBLIÉS :

- ⇒ Mai 2019/ article sur les résultats de la 2e séance de signatures
- ⇒ Juin 2019/ article sur le lancement de la Cellule Manger Demain
- ⇒ Sept 2019/ article sur l'alimentation durable et l'agriculture (SOCOPRO)
- ⇒ Déc 2019/ article sur la première bougie de la Stratégie Manger Demain

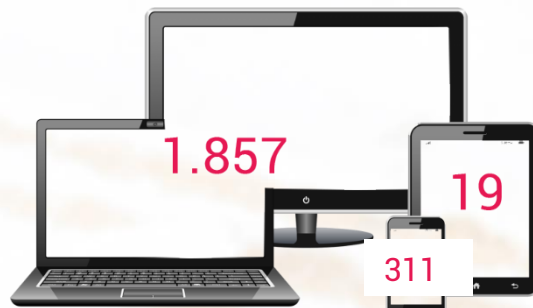
6. UN SITE WEB ENTIEREMENT REVU POUR LE GREEN DEAL – CANTINES DURABLES

En novembre 2019, en collaboration avec la coordination Green Deal et la com', la Cellule Manger Demain a élaborée un projet de refonte du site web qui englobe un nombre plus important d'informations pour les signataires en diminuant le nombre de pages nécessaires pour y arriver.

- ⇒ Le 19 décembre, nous avons donc officiellement mis en ligne notre nouveau site web Green Deal Cantines Durables qui comprend désormais toutes les informations utiles aux signataires et futurs signataires.

ANALYSE DES DONNEES (SUR LES 3 DERNIERS MOIS) :

On recense 2.187 visites sur le site web greendealcantines.be dont 1.346 visites uniques !



Dont :

- ⇒ 1.127 personnes sont redirigées grâce à nos communications (liens dans newsletters, mails, etc.) ;
- ⇒ 651 personnes recherchent le site via un moteur de recherche ;
- ⇒ 358 personnes sont redirigées vers le site Green Deal via d'autres sites d'acteurs qui renvoient vers nous ;
- ⇒ 51 personnes via des liens cliquables Facebook.

7. DEVELOPPEMENT DE SUPPORTS DE COMMUNICATION DE QUALITE

Pour aider à nous faire connaître lors des diverses actions communication de la Cellule Manger Demain plusieurs supports de communication ont été développés dont des flyers, Beach flags et un roll-up Manger Demain.



8. PARTICIPATION ACTIVE DE MANGER DEMAIN A DIVERS EVENEMENTS

A daté du lancement de la Cellule, nous avons participé activement (stand et/ou conférence) à :

- ⇒ La Foire de Libramont ;

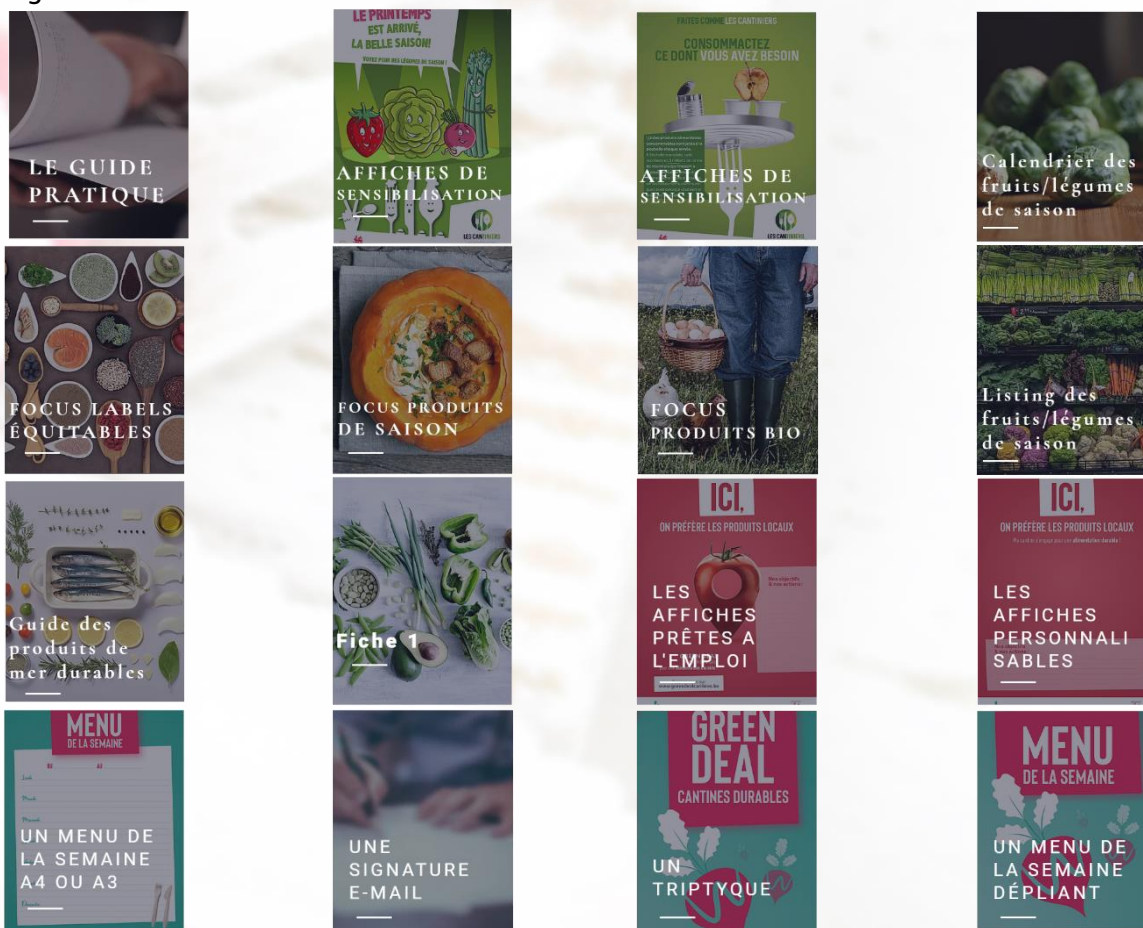
- ⇒ La petite foire de Semel ;
- ⇒ Changeons Demain ;
- ⇒ Salon HOPE (Namur) ;
- ⇒ La Fête des circuits-courts ;
- ⇒ Séminaire de rencontre des acteurs du commerce équitable (BFTF) ;
- ⇒ Journée pédagogique (organisée par la Commune de Mettet) ;
- ⇒ Plusieurs assemblées sectorielles du Collège des Producteurs (prise de parole à l'assemblée bovins-laitiers / aviculture et pommes de terre – grandes cultures / 3 filières identifiées comme étant propices à l'approvisionnement des cantines) ;
- ⇒ Séminaire de rencontre des acteurs de l'alimentation durable (organisé par la Province de Liège)

9. POINT PRESSE

- ⇒ 3 communiqués de presse Manger Demain ;
- ⇒ 1 invitation à la presse ;
- ⇒ 16 sorties presse sur le Green Deal – Cantines Durables et/ou Manger Demain ;
- ⇒ 31 sorties presse faisant mention du Green Deal - Cantines Durables et/ou de Manger Demain.

10. MISE EN PLACE D'UNE VEILLE D'APPEL A PROJETS, D'OUTILS ET D'UN AGENDA DES ACTIVITES PROPOSEES PAR LES ACTEURS WALLONS DE L'ALIMENTATION DURABLE

- ⇒ Un onglet « Relais d'opportunités » ainsi qu'un onglet « outils » sont disponibles sur le site du Green deal (en attendant la plateforme Manger Demain). Les newsletters diffusent également ces informations.



Certains événements, principalement ceux organisés par les signataires Green deal sont actuellement relayés par les newsletters et/ou via la page Facebook Manger Demain mais un agenda sera proposé sur le portail Manger Demain.

ACTIONS PLANIFIÉES EN ANNÉE 2

1. ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS MANGER DEMAIN / GREEN DEAL CANTINES DURABLES

En plus de participer activement à divers événements dans lesquels nous nous inscrivons, la Cellule Manger Demain a développé au cours des derniers mois un large planning événementiel ! Un des événements a déjà eu lieu > l'événement annuel Manger Demain « On s'met à table ! ». Cet événement s'est déroulé en année 2 du subside et est donc mentionné dans ce chapitre.



ANALYSE DES DONNÉES :

- ⇒ 203 inscrits
- ⇒ 149 participants (de tout type : signataires, grand public, agriculteurs, etc.)
- ✓ En présence la Ministre wallonne de l'Environnement
- ⇒ 7600 personnes touchées sur Facebook et 110 réponses à notre événement
- ⇒ Réaction en cascade : un pic d'abonnés sur notre page (+100 en quelques jours)

Grace à cet événement, nous avons pu évaluer la capacité de mobilisation de Manger Demain. Le nombre de participants était une surprise très positive pour l'ensemble de l'équipe.

POUR LA SUITE ?

Pour la Cellule Manger Demain, 2020 sera une année riche en événements avec :

- ⇒ L'événement annuel Green Deal Cantines Durables prévu pour mai 2020 ;
- ⇒ L'événement annuel Manger Demain pour la 2e semaine de décembre.

2. PORTAIL MANGER DEMAIN

Le marché public relatif à la conception du portail web Manger Demain va être relancé pour début février. Les offres reçues lors du lancement précédent étaient trop disparates au niveau du prix et du contenu. La partie technique du CSC est en cours de réécriture afin de mieux correspondre au résultat recherché.

La sortie de ce portail web était prévue pour mi-mars de cette année. Avec la relance du marché, le délai ne sera pas respecté et la sortie du portail est reportée au mois de juin.

Dans l'attente de ce portail, l'ensemble des contenus est développé et diffusé principalement via le site « Green Deal ».

3. QUESTION EN SUSPENS

Dans le cadre de la diffusion de l'identité Manger Demain, le dernier Comité d'accompagnement (04 juillet 2019) avait laissé la question de la diffusion du logo Manger Demain via les événements organisés sur le territoire de la Wallonie dédiés à l'alimentation durable. Comme convenu, voici un texte relatif à cette possible action ci-dessous. Il ne fait qu'esquisser des pistes d'action. Si le COMAC donne son accord sur ce point, la question sera creusée et précisée.

DIFFUSION DU VISUEL MANGER DEMAIN VIA DES ÉVÈNEMENTS EN ALIMENTATION DURABLE

Ce que la stratégie en dit :

- ⇒ « Manger Demain » doit devenir l'identité wallonne pour l'alimentation durable dont les objectifs sont ceux du référentiel « Vers un système alimentaire durable en Wallonie » et dont la stratégie est présentée ici.
- ⇒ Cette identité sera véhiculée par la structure de coordination. Ses tâches spécifiques seront d'inscrire les projets et initiatives d'alimentation durable sous cette identité, de la faire connaître et de faciliter son appropriation par la population. »

La mission de la cellule Manger Demain est planifiée actuellement jusque fin 2021 (dans moins de 2 ans). Il est donc essentiel de diffuser le plus largement possible cette identité. Pour ce faire, la cellule Manger Demain propose d'utiliser le canal des événements dédiés à l'alimentation durable en Wallonie pour toucher le public le plus large possible.

Qu'est-ce que cela implique principalement :

- ⇒ Définir les critères d'aide à la décision (schéma décisionnel) permettant de déterminer si un événement est conforme au référentiel « Vers un système alimentaire durable en Wallonie ». Dans un premier temps, on se limiterait à des événements clairement et principalement orientés vers l'alimentation durable. Dans un second temps, on pourrait élargir la démarche à des événements n'ayant pas comme objectif principal l'alimentation durable mais ayant un composant qui y serait consacré. Dans cette seconde approche, on pourrait décliner le logo « Ici on s'engage pour l'alimentation durable » selon les six objectifs du référentiel : « accès à tous », « santé », « socio-économique », « environnement », « connaissance-compétence », « Gouvernance ». Avec des critères minimaux à respecter dans chaque catégorie pour avoir accès au logo.
- ⇒ Mettre en place un comité d'éthique permettant la prise de décision pour des demandes ne rentrant pas clairement dans le schéma décisionnel défini en 1/. Ce comité d'éthique pourrait être un GT du CwAD...

Mesure 08 - Choix d'une thématique prioritaire de concentration des efforts

UNE CONCENTRATION DES EFFORTS POUR PLUS D'ALIMENTATION DURABLE DANS LES CANTINES

Pour accélérer une transition sur un thème lié à des habitudes, des comportements, une histoire, une culture, il faut concentrer l'énergie mise à notre disposition. Les chantiers possibles en alimentation durable sont nombreux.

Le choix de la première thématique prioritaire de concentration des efforts s'est porté sur l'alimentation durable dans les cantines. Cette thématique est donc portée par les différents acteurs de la stratégie Manger Demain jusque fin 2021.

**LE GREEN DEAL « CANTINES DURABLES »,
C'EST 100.000 REPAS CHAUDS SERVIS PAR JOUR
EN RESTAURATION COLLECTIVE,
QUI BASCULENT PROGRESSIVEMENT VERS PLUS
D'ALIMENTATION DURABLE.**

CETTE MOBILISATION D'AMPLEUR RASSEMBLE, À CE JOUR ;
308 ACTEURS : PARMIS CEUX-CI 130 CANTINES ET 70 PRODUCTEURS.

5
chargés de missions
en wallonie

130
cantines
70
producteurs

± 100.000
repas chauds par
jour en Wallonie

Le Green Deal est un projet qui est entré dans sa phase de mise en œuvre en janvier 2019. Pour rappel, il s'agit d'un accord volontaire entre plusieurs parties prenantes offrant aux signataires (autorités politiques, facilitateurs et cantines) un cadre de mobilisation collective au sein duquel tous s'engagent à mener des actions, endéans les trois ans, en transition écologique.

L'objectif du Green Deal est d'augmenter de manière significative le nombre de cantines de collectivité menant une politique d'alimentation contribuant à la transition vers un système alimentaire durable en Wallonie.

Les objectifs environnementaux, sociaux et économiques poursuivis par ce Green Deal s'inscrivent dans les objectifs du référentiel « Vers un système alimentaire durable en Wallonie ».

SIX AXES SONT AINSI DÉFINIS :



Ces axes de travail peuvent être déclinés de différentes manières, laissant une large marge de manœuvre aux signataires. Chaque signataire choisit les projets concrets qu'il souhaite développer en fonction des réalités de terrain rencontrées et des exigences de son secteur ou marché. Ce sont ses engagements dans le cadre du Green Deal.

A ce titre et tant que signataire du Green Deal, le Gouvernement wallon s'est lui-même défini une série d'engagements déclinés selon les indicateurs suivants :

INDICATEURS D'IMPACT :

- ⇒ En 2030, 50% du volume des repas des cantines wallonnes sont issus de produits wallons ;
- ⇒ En 2021, 10% du volume des repas des cantines wallonnes sont issus de produits biologiques et wallons. A titre d'illustration, cela représente 30% des repas dont 30% du volume des aliments est biologique et wallon ;
- ⇒ En 2023, 20% du volume des repas des cantines wallonnes sont issus de produits biologiques et wallons. A titre d'illustration, cela représente 60% des repas dont 30% du volume des aliments est biologique et wallon ;
- ⇒ En 2025, le gaspillage alimentaire au sein des cantines wallonnes est réduit de 30%.

INDICATEURS DE RÉSULTAT :

- ⇒ En 2021, l'ensemble des déchets des cantines participantes est trié (PMC – Organique – tout venant) ;
- ⇒ En 2021, un accès libre et illimité à l'eau du robinet est proposé à l'ensemble des utilisateurs des cantines participantes ;
- ⇒ En 2021, les cantines participantes suppriment l'utilisation d'ustensiles de vaisselle en plastique à usage unique ;
- ⇒ En 2021, les repas proposés par les cantines participantes sont composés d'un légume et d'un fruit minimum ;
- ⇒ En 2021, les cantines participantes servent des céréales complètes au menu principal au moins deux fois par semaine ;
- ⇒ En 2021, les cantines participantes proposent des plats qui ne comptent pas plus d'un produit gras (aliments frits, en sauce, pané, etc.) à la fois.

Ces indicateurs constituent la ligne de conduite à suivre jusque fin 2021. Ils seront évalués d'une part grâce aux diagnostics effectués par Biowallonie dans 100 cantines signataires 2019, dans le cadre de l'accompagnement individuel et d'autre part par les données récoltées par les cantines entrant dans le processus de labellisation. Les données récoltées par Biowallonie seront pour la plupart des estimations, des ordres de grandeur. Les données récoltées dans le cadre du label seront quant-à-elles plus précises.

ÉTAT DES LIEUX

Durant les 6 premiers mois d'existence de la cellule, environ 50% des 300 signataires ont été rencontrés. Ces rencontres se poursuivront en années 2 et 3. En fonction du nombre de signataires de 2020 et de la charge de travail des chargés de mission territoriale, la cellule Manger Demain espère effectuer 1 rencontre par signataire et par an.

1. GOUVERNANCE, COORDINATION ET MISE EN ŒUVRE DU GREEN DEAL :

Un Comité de pilotage du Green Deal détermine les grandes orientations à prendre dans la mise en œuvre du projet. Il rassemble les structures suivantes : The Shift, Good Planet, FCCWB, Manger Bouger, Biowallonie, UNAB, SPW-SG-DDD, un représentant de la Ministre de l'environnement, le collège des producteurs, et est animé par la coordinatrice Green deal de la cellule Manger Demain. Ce Comité de pilotage s'est réuni à deux reprises lors de cette première année.

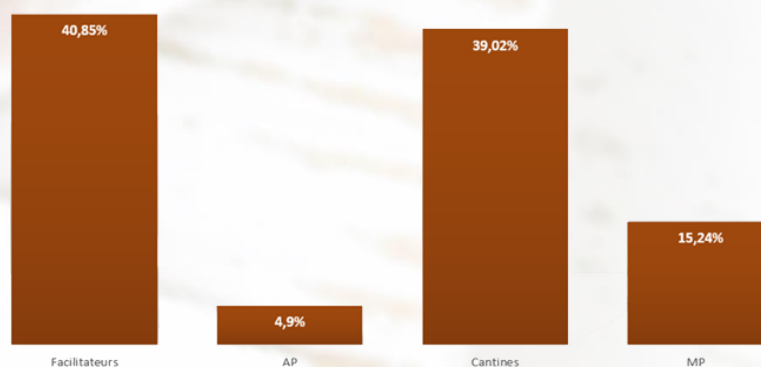
D'autre part, des réunions spécifiques sont organisées afin de coordonner au mieux les activités en lien avec la mise en œuvre de la stratégie. C'est particulièrement le cas avec Biowallonie dans le cadre de la mise en œuvre de l'accompagnement et des formations Green deal.

La cellule Manger Demain assure la coordination du Green Deal grâce notamment à la présence des 5 chargés de mission territoriale et de la coordinatrice du Green deal basée à Namur. Les 5 chargés de mission sont les principaux interlocuteurs des cantines. Ils sont la porte d'entrée et le relais pour une multitude de questions techniques ou administrative. Chaque demande est répertoriée en termes de contenu et de suivi. En année 1, le taux de réponse aux sollicitations des signataire est de 90,4 %. Les 100% sont visés en années 2 et 3.

En année 1, durant les 6 premiers mois d'existence de la cellule, au total 164 missions ont été effectuées par l'équipe auprès des signataires. Cela représente environ 50% des 300 signataires, certains ayant été rencontrés à plusieurs reprises ou par plusieurs membres de l'équipe. Ces rencontres se poursuivront en années 2 et 3. En fonction du nombre de signataires de 2020 et de la charge de travail des chargés de mission territoriale, la cellule Manger Demain espère effectuer 1 rencontre par signataire et par an. Comme déjà mentionné, la charge de travail que représente le Green Deal en année 1 est actuellement de 67%.

La répartition des missions selon les 3 profils des signataires est présentée ci-dessous. Une catégorie particulière de mission est dédiée aux appuis pour les Marchés publics.

Visites de terrain - Wallonie - Pourcentage du temps de travail - Année 1



Dans la rubrique facilitateurs, ce sont principalement les producteurs / transformateurs / distributeurs qui prennent du temps. Dans cette catégorie, c'est la récolte des données de caractérisation de l'offre qui constitue la priorité.

SÉANCES DE SIGNATURES DU GREEN DEAL :

Deux séances ont été organisés en janvier et en mai 2019. Ces deux séances ont été un réel succès avec un total de 308 signataires.

SUIVI ADMINISTRATIF :

Les engagements et les conventions sont actuellement en ordre même si ce travail a pris beaucoup plus de temps que prévu. Certains signataires ayant nécessité de nombreuses relances avant d'arriver à compléter leur dossier.

Une analyse globale des engagements pris par les signataires 2019 permet de mettre en évidence les orientations majoritaires pour chaque catégorie :

⇒ Les cantines

La majorité des cantines signataires ont pris des engagements pour des légumes locaux et de saison. Les produits laitiers locaux arrivent en second, suivis de la viande locale (principalement la volaille).

Le bio est moins prioritaire que le local mais reste demandé à travers ces produits : fruits/légumes, pâtes/riz et œufs. La demande en produits équitables est importante concernant les produits exotiques (chocolat, café, bananes, ...) ainsi qu'en poissons labellisés durables.

La réduction du gaspillage alimentaire est une priorité pour les cantines.

Même si ce n'est pas général, on observe chez beaucoup de cantines une réelle méconnaissance du système de production en Wallonie et de ses contraintes. Beaucoup d'entre-elles prennent comme engagement prioritaire de changer les légumes proposés en légumes locaux et de saison. C'est sans doute l'action la plus complexe à l'heure actuelle pour de multiples raisons (transformation de ces légumes (4ème gamme), approvisionnement, calibrage, prix,...).

Répartition des cantines



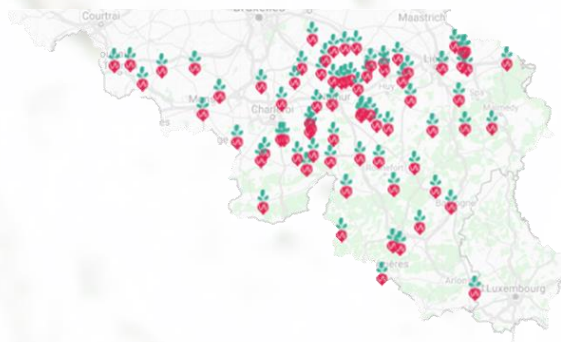
⇒ Les facilitateurs

En ce qui concerne les facilitateurs, environ la moitié sont des producteurs/transformateurs/distributeurs et s'engagent donc principalement à :

- ✓ Approvisionner les cantines en produits locaux et/ou bio ;
- ✓ Sensibiliser via principalement des visites à la ferme, visites d'ateliers, ...
- ✓ Adapter leur production/transformation aux réalités de la cuisine de collectivité (dans la mesure du possible).

L'autre moitié sont des GAL, asbl, entreprises, ... et s'engagent principalement à apporter un appui technique aux cantines, à faire des actions de sensibilisation/éducation, et des formations.

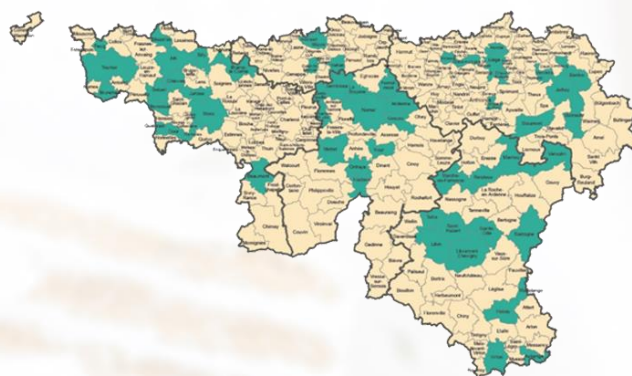
Répartition des facilitateurs



⇒ Les autorités politiques

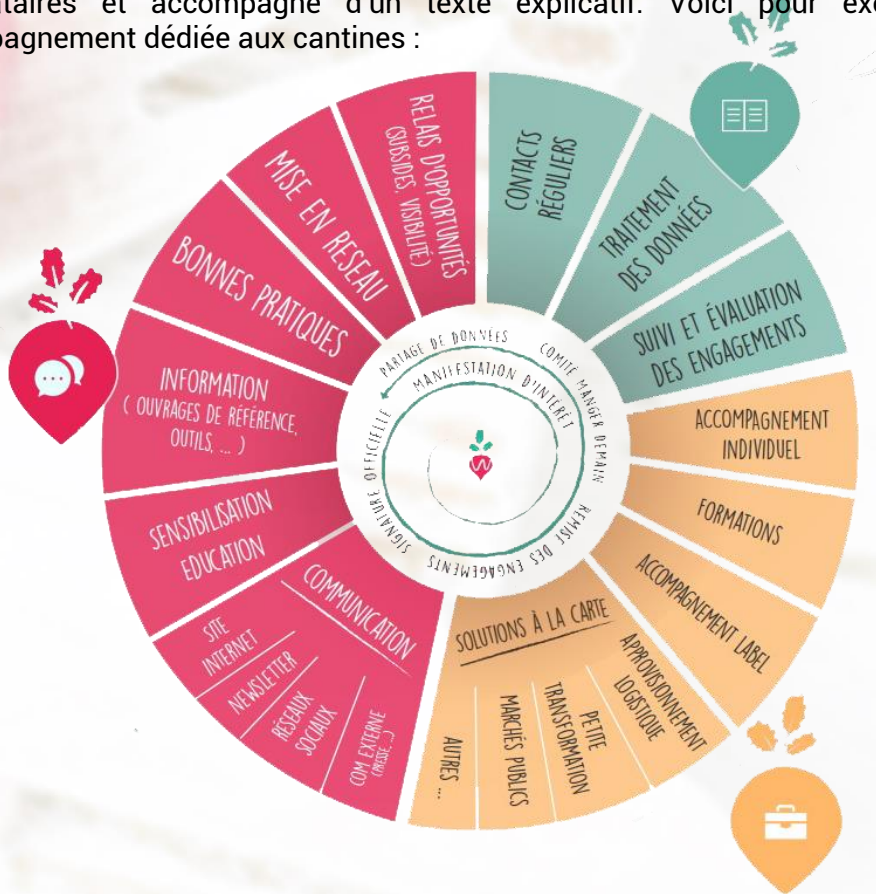
Elles s'engagent principalement à modifier les cahiers des charges pour plus de produits durables, à sensibiliser dans les écoles, à installer du matériel tel que des fontaines à eau, et à faciliter l'atteinte des engagements pris par les cantines.

Répartition des communes



ACCOMPAGNEMENT DES SIGNATAIRES :

Pour permettre aux signataires d'avoir une vue globale de l'ensemble des services proposés dans le cadre du Green Deal, le schéma suivant est diffusé. Il est décliné selon les 3 catégories de signataires et accompagné d'un texte explicatif. Voici pour exemple la roue d'accompagnement dédiée aux cantines :



2. COLLECTER, ORGANISER ET CAPITALISER LES DONNÉES LIÉES AU GREEN DEAL

Les collectes de données sont en cours. Elles diffèrent évidemment selon le profil des signataires.

- ⇒ En ce qui concerne les Cantines : ces données serviront principalement à caractériser la demande en produits.
- ⇒ En ce qui concerne les producteurs, transformateurs, distributeurs, ces données serviront principalement à caractériser l'offre en produits.
- ⇒ En ce qui concerne les autres profils de facilitateurs ou d'autorités politiques, ces données serviront principalement à l'élaboration d'un catalogue de services sous forme de formation, d'outil, d'expertise susceptibles d'être utiles à d'autres signataires du Green Deal.

Pour la caractérisation de l'offre et de la demande, un formulaire propre à chaque profil a été réalisé et est en cours de remplissage. Ce travail s'est fait en étroite collaboration avec Biowallonie pour la caractérisation de la demande et avec le collège des producteurs et Wagralim pour la mise au point du formulaire de caractérisation de l'offre.

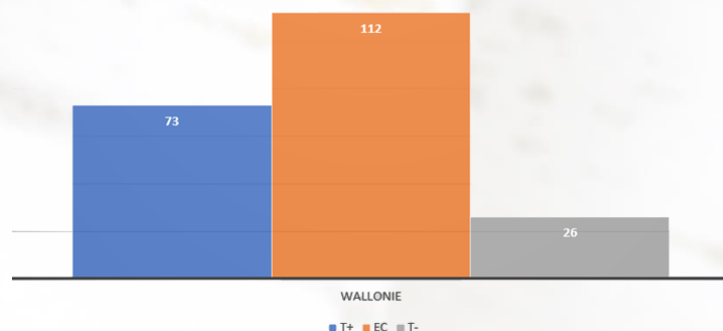
3. LE LABEL CANTINES DURABLES

Un plan de communication autour du label a été élaboré en collaboration avec l'administration. Un flyer est en cours de diffusion en préparation au lancement officiel du label qui aura lieu le 07 février, en même temps que la séance de signatures du Green Deal. Le choix a été fait par le SPW-SG-DDD d'utiliser son propre site Internet ainsi qu'une adresse mail qui lui est propre comme relais pour le label. Le site du Green deal renverra donc vers cette adresse. Le rôle d'accompagnement de Manger Demain dans ce label n'est à ce jour par défini.

4. RECHERCHE DE SOLUTIONS TECHNIQUES EN APPROVISIONNEMENT / LOGISTIQUE / TRANSFORMATION POUR LES CANTINES

Les demandes techniques adressées par les signataires Green Deal aux 5 chargés de mission territoriale est enregistré sont scrupuleusement enregistrées et leur suivi est monitoré :

Suivi des demandes techniques / Green Deal -
Wallonie - Année 1



T- : demandes non traitées, non pertinentes ou hors cadre
EC : demandes en cours de traitement
T+ : demandes traitées

Le choix a été fait pour cet indicateur de ne pas prendre en compte les demandes administratives qui sont nombreuses mais qui entrent dans une routine actuellement maîtrisée par l'équipe.

Pour ce qui est des demandes à caractère plus technique, plus de 200 demandes ont été adressées aux chargés de mission et ce, principalement depuis le mois de septembre. Nous comptabilisons actuellement environ 1 demande technique tous les deux jours par chargée de mission. En année deux, la cellule manger demain s'attend à recevoir quotidiennement plus d'une demande technique à traiter (cela représente plus de 1000 demandes techniques sur 1 an).

Un travail de capitalisation et de systématisation des réponses est en cours d'élaboration afin de diminuer le taux de réponses en cours de traitement (EC) et résorber le retard accumulé. Pour les demandes récurrentes, les éléments de réponse seront globalisés, capitalisés et diffusés sous forme de fiche à l'ensemble des signataires (newsletter et rubrique outil du site Web). Les demandes à caractère plus individuel ou ponctuel seront répertoriées et diffusées via la rubrique « Petites annonces » du site web et quand c'est opportun, relayées individuellement par les chargés de mission.

Les demandes en cours de traitement représentent actuellement 53% du total des demandes. L'objectif de la cellule fin 2020 est de résorber ce pourcentage à 25%.

D'autre part, un Groupe de travail a été lancé fin 2019 afin de mettre en commun une série d'expertises pertinentes dont l'objectif est le suivant :

Mise en place d'actions concrètes solutionnant des freins liés à l'approvisionnement des cantines « Green Deal » en alimentation durable.

Par approvisionnement, nous entendons l'approvisionnement en matières premières et transformées, les questions de logistiques (transport, infrastructures de stockage,...) et leurs solutions de gestion (logiciels,...) et les questions de conditionnement. Cela ne comprend pas les questions juridiques notamment liées aux marchés publics, qui sont traitées par ailleurs.

Ce groupe de travail est composé de l'APAQ-W, de Biowallonie, de Wagralim, du Collège des producteurs, du SPW-DGO3-Halls relais et de Manger Demain. Il est piloté par Matthieu Van Cottom (Wagralim – Manger Demain).

Les principales actions définies à ce jour pour ce groupe de travail sont développées dans la partie perspectives de ce document.

5. RECHERCHE DE SOLUTIONS TECHNIQUES POUR LES QUESTIONS RELATIVES AUX MARCHÉS PUBLICS

Après une phase de documentation, de prise de connaissance de la matière de mai à septembre 2019, la juriste de l'équipe s'est familiarisée avec le terrain et les acteurs ayant déjà développé une expertise sur le sujet. L'objectif principal de cette action est de se baser sur les avancées et réflexions ayant déjà eu lieu à ce sujet, de les rassembler et de les analyser afin d'in fine, mettre à disposition des signataires, une boîte à outil. Celle-ci sera inspirée de l'outil français « Localim » et sera adaptée à l'offre agricole wallonne par filière pour pouvoir permettre aux acheteurs publics de la restauration collective d'avoir des clauses d'attribution et des spécifications techniques au plus proche de la réalité agricole wallonne et en fonction

de la réalité et du souhait des cantines. Ce travail est fait en étroite collaboration avec le collège des producteurs.

Les acteurs rencontrés fin 2019 étaient : la Ville de Liège, le SPW-DG03-Programme fruits et légumes, la FCCWB.

6. COORDINATION DE L'ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE DES CANTINES

L'accompagnement individuel des cantines par Biowallonie a débuté durant le deuxième semestre 2019. L'ensemble des cantines signataires de janvier 2019 ont été contactées et les premiers rendez-vous ont été pris afin d'établir le diagnostic de départ et afin de mettre en place le comité Manger Demain.

Des formations collectives sont également proposées aux cantines signataires du Green Deal afin de renforcer l'accompagnement individuel dont elles bénéficient et de favoriser de la sorte l'atteinte de leurs engagements.

Formations Collectives

A ce stade (cf. 2 séances de signatures, soit 130 cantines), il est prévu que chaque cantine puisse bénéficier de 4 formations par an (6 pour celles inscrites dans la démarche de labellisation « Cantine durable »).

Le catalogue de formation propose 8 formations pratiques en cuisine (réservées au personnel de cuisine) et 8 formations thématiques. Un marché a été lancé et attribué à Biowallonie pour la mise en œuvre de ces formations. Elles débuteront en année 2.

7. LE COUP DE POUCE GREEN DEAL CANTINES

Bien que le suivi du coup de pouce ne soit pas du ressort de la cellule Manger Demain, celle-ci a assuré son suivi technique. Ce coup de pouce concerne les cantines signataires de janvier 2019 et consiste en la distribution de cruches à eau, de poubelles de tri, d'un subside de 1500 € pour du matériel en cuisine et d'un appui en communication.

Fin de l'année 1, les cruches à eau ont été distribuées, les poubelles livrées et l'appui en communication en grande partie finalisé.

8. LES ATELIERS GREEN DEAL



Les ateliers Green deal se reposent sur plusieurs principes :

- ⇒ Les thèmes sont définis par les signataires eux-mêmes, selon leurs besoins
- ⇒ Les ateliers sont ouverts aux trois catégories de signataires
- ⇒ Une large place est laissée aux échanges et discussions
- ⇒ Des apports de contenu sont assurés par des experts
- ⇒ Des bonnes pratiques sont mises en avant par les témoignages de divers acteurs

Quatre ateliers ont été organisés début 2019 sur les thèmes suivants :

- ⇒ Marchés publics
- ⇒ Accompagnement des cantines
- ⇒ Formulation des engagements 2X

Les deux premiers ont rencontré un réel succès avec plus de 30 participants par atelier. Les deux derniers quant-à-eux ont été moins suivis avec malgré tout une quinzaine de participants par atelier.

ACTIONS PLANIFIÉES EN ANNÉE 2



1. SÉANCES DE SIGNATURES DU GREEN DEAL

Une troisième et ultime séance de signatures du Green Deal est prévue le 07 février. Les formulaires d'inscriptions, et l'ensemble des documents venant en support aux structures intéressées ont été mises en ligne début de cette année. Les invitations ont été lancées et tous les supports de communication sont en cours de finalisation.

Le nombre de nouveaux signataires aura une influence sur la répartition de la charge de travail de l'ensemble de l'équipe. Dès le nombre de signataires connus, un travail de réorganisation sera entamé par la coordination.

2. SUIVI ADMINISTRATIF

Le green Deal prévoit une évaluation annuelle des signataires. Pour les signataires 2019, un formulaire leur a été soumis. L'échéance leur est laissée jusque fin février. La cellule Manger Demain a opté pour une version légère de ce rapport pour ne pas alourdir inutilement la charge administrative des signataires.

C'est malgré tout l'occasion pour eux de se positionner par rapport à chacun de leurs engagements ainsi que de les revoir à la hausse ou à la baisse pour correspondre au mieux à leur propre contexte. Le taux d'atteinte des engagements des signataires de 2019 est estimé à 70% en année 3.

Ce rapport permettra également à la cellule Manger Demain d'avoir un retour sur les actions mises en œuvre, les principales difficultés rencontrées et de sonder le taux de satisfaction des signataires. Nous espérons atteindre un taux de satisfaction de 70%.

L'ensemble des engagements des signataires 2019 seront publiés sur le site Green Deal fin février. Leur mise en forme est en cours actuellement par la firme « Expansion ».

3. COLLECTER, ORGANISER ET CAPITALISER LES DONNÉES LIÉES AU GREEN DEAL

Les données concernant l'offre et la demande seront collectées pour le mois de juin. Une analyse de celles-ci sera effectuée dans la foulée pour aboutir au mois de septembre sur une communication claire auprès des principaux acteurs concernant les potentialités de cette offre et de cette demande.

Ce travail sera effectué en collaboration avec l'APAQ-W, Biowallonie et le Collège des producteurs.

4. LE LABEL CANTINES DURABLES

Une réunion organisée par le SPW-SG-DDD est programmée le 28 janvier et déterminera le rôle de Manger Demain dans la mise en œuvre du label. La coordination entre l'accompagnement individuel, les formations et le label sera une priorité pour cette année 2020.

Le travail de communication se poursuivra avec des actions grand public prévues début 2021.

5. RECHERCHE DE SOLUTIONS TECHNIQUES EN APPROVISIONNEMENT / LOGISTIQUE / TRANSFORMATION POUR LES CANTINES

Le Groupe de travail mis en place en 2019 va s'atteler à la mise en œuvre des actions suivantes :

- ⇒ Organisation d'espaces de rencontre décentralisés entre cantines et fournisseurs (3 rencontres en avril-mai) – sous forme de salon/rencontre. L'objectif est de faire se rencontrer l'offre et la demande à un niveau local.
- ⇒ Caractérisation et analyse de l'offre et de la demande (septembre 2020)
- ⇒ Focus sur un ou plusieurs produits et développement de sa chaîne d'approvisionnement : Hamburger, Œufs, Yaourts, pommes-de-terre, pomme/poire... Cette action se poursuivra jusque fin 2021.

6. RECHERCHE DE SOLUTIONS TECHNIQUES POUR LES QUESTIONS RELATIVES AUX MARCHÉS PUBLICS

Fin 2019 et jusque février 2020, les entretiens avec les chargés de missions du collège des producteurs ont lieu, pour collecter les informations pertinentes dans le cadre de l'approvisionnement des cantines et de la rédaction de cahiers des charges durables.

Les concepts généraux et juridiques de la boîte à outils seront rédigés en avril 2020 pour aboutir à une boîte à outil finalisée en septembre de cette année.

Parallèlement à cela, de nombreuses demandes arrivent des signataires et sont traitées au mieux par la juriste.

7. COORDINATION DE L'ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE DES CANTINES :

Durant ce mois de janvier, les cantines signataires de mai 2019 sont contactées. L'ensemble des contacts sera pris pour la fin janvier. Les diagnostics quant à eux seront finalisés pour le mois de juin pour l'ensemble des cantines 2019. L'accompagnement individuel sera ensuite ciblé et adapté en fonction des engagements pris par chacune des cantines. 100 cantines seront accompagnées par Biowallonie.

Cet accompagnement individuel est couplé à des séances de formations qui débuteront en février. Un premier programme de formation a été élaboré pour 2020. Chaque formation est proposée 1 fois (3 fois pour la formation « marchés publics ». Ainsi, globalement, le préprogramme prévoit une formation thématique et une formation pratique par mois.

Des formations pourraient être dédoublées et/ou de nouvelles dates pourraient être ajoutées en fonction de la demande.

8. LE COUP DE POUCE GREEN DEAL CANTINES

Durant ce mois de janvier, les cantines signataires de janvier 2019, viennent chercher leurs poubelles stockées dans l'entrepôt de l'APAQ-W. Reste la finalisation des outils de communication, qui se fera pour fin février.

Aucune décision n'est actuellement prise par la Ministre concernant les cantines signataires de mai 2019 ainsi que pour les futures cantines signataires. Si un rôle est demandé à la cellule Manger Demain dans ce cadre, l'équipe fera son possible pour l'inclure dans son plan de travail.

9. LES ATELIERS GREEN DEAL

Un programme a été envoyé aux signataires ce mois de janvier pour préinscription. Les thèmes proposés concernent les ateliers du premier semestre (environ 1 par mois) et sont les suivants :

- ⇒ Les produits équitables
- ⇒ Les marchés publics
- ⇒ Le prix
- ⇒ L'AFSCA
- ⇒ Une cuisine centrale
- ⇒ Le label Cantines durables

D'autres thèmes seront proposés en fonction de la demande des signataires.

TO BE CONTINUED

